



## Le bulletin de **MARCENAT**

### Le mot du Maire

Comme chaque année, au cours des mois de mars et d'avril, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires de la commune et a voté le budget annuel.

Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce nouveau budget communal. La hausse du coût de l'énergie, les hausses des coûts en général ont impacté nos dépenses de fonctionnement. Une fois de plus, j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics pour être vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général. Les restrictions de l'allumage public font partie de cette vigilance et des économies à réaliser pour permettre de dégager des crédits et poursuivre les réalisations que nous avons envisagées depuis 2020.

Concernant nos investissements, nous avons souhaité malgré le contexte actuel, poursuivre notre programme de travaux pour continuer à répondre aux exigences environnementales et énergétiques sur les bâtiments communaux. Nous allons également faire dans le cadre de l'opération « Petit Centre-Bourg » une opération, sur le Bourg et sur les hameaux, d'aménagements et de travaux sur les accès, places, et certaines voies et chemins. Nous poursuivons ainsi en 2023 la même tendance vers l'amélioration du « bien vivre » à Marcenat et cela, toujours en respectant notre engagement de non-augmentation du taux de la fiscalité locale.

Le Conseil Municipal dans ses budgets de la « Commune » et de l'« Eau et l'Assainissement » a tenu compte des obligations réglementaires :

1) Pour le diagnostic de l'Assainissement sur tout le réseau du Bourg, c'est une obligation imposée qui aura peut-être des conséquences sur des travaux à envisager à l'intérieur du bourg. Si cela est le cas, nous effectuerons en même temps le remplacement des anciennes conduites d'eau potable et étudierons la possibilité de travaux et aménagements d'embellissement du Centre Bourg.

2) En ce qui concerne les deux réseaux d'eau potable nous devons impérativement moderniser nos conduites et faire des travaux indispensables qui partent du captage de Fontbesse jusqu'aux abonnés. Cela consiste en l'étude diagnostique du réseau, remplacement de vannes et de conduites avec l'installation de la télésurveillance et la mise en place de compteurs intermédiaires - Pour le captage de la Montagne des Coins (réseau Nord) nous allons poursuivre les installations de télésurveillance et de compteurs intermédiaires.

Les autres postes prévus dans le budget communal vous sont présentés dans la page 2 de ce numéro.

Dans le contexte actuel, il me semble que la commune demeure l'échelon de proximité, celui du lien de confiance, qui nous permet d'agir pour nous tous, pour la préservation et l'embellissement de notre cadre de vie qui nous est cher, et qui pourra peut-être nous aider à nous préparer pour les grands défis de demain.

Nos responsables associatifs ont repris un calendrier d'animations important qui nous permettra de nous retrouver régulièrement sur ces temps de convivialités : Concert de WAZOO, Festival des Bruits de la tête, concerts classiques, fête municipale, la journée de la Foulée du Cézallier... Programme à consulter sur notre site, sur le panneau d'affichage et en page 8.

Nous aurons au cours de l'été, à l'occasion d'une manifestation, le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants installés récemment sur Marcenat.

**Je souhaite à tous un excellent été 2023.**

Colette PONCHET-PASSEMARD

# BUDGET PREVISIONNEL 2023

Les orientations budgétaires choisies par le Conseil Municipal, pour tenter de maintenir notre population et répondre à l'objectif d'être attractif, sont :

- Maintenir et développer les services de proximité à la population et permettre l'accueil de nouveaux habitants ;
- Poursuivre la mise aux normes environnementales et énergétiques des bâtiments communaux locatifs et d'accueil du public, par un programme pluriannuel entamé dès 2021 qui se poursuivra jusqu'en 2026 ;
- Poursuivre l'entretien des routes, des rues, des chemins et le déneigement hivernal ;
- Entamer un programme d'aménagement du centre bourg, d'entrées du village et de plusieurs hameaux – programme de l'opération pilote « Petits Centres Bourgs » initié et soutenu par Monsieur le Préfet ;
- Suite au diagnostic réalisé pour la restauration de nos retables, rechercher des financements maxima pour engager les travaux dès le budget 2024 ;
- Offrir une aide financière et logistique, soutien aux associations qui contribuent au lien social, par l'organisation des activités et les animations tout au long de l'année ;
- Poursuivre l'accueil des touristes, des randonneurs et aussi les cavaliers et permettre le développement de nouvelles pratiques sportives de pleine nature ;
- Accueillir des commerces et des artisans, avec les programmes régionaux, départementaux et de notre communauté de communes Hautes Terres Communauté ;

Le montant du budget primitif 2023 de la commune pour son fonctionnement réel est sensiblement égal à celui de 2022. (829 816€). La somme virée à l'investissement est de 137 000€ pour poursuivre les travaux de mise aux normes énergétiques des bâtiments communaux avec des logements (suite aux diagnostics environnementaux effectués en 2021) et engager des travaux d'embellissement et d'aménagement du Centre Bourg, des entrées du village et des travaux dans les hameaux.

Le budget primitif 2023 de « l'Eau et de l'Assainissement » en plus des charges annuelles, comporte le diagnostic obligatoire des réseaux d'assainissement, les études et les travaux nécessaires à la recherche des fuites sur les réseaux AEP et l'installation de la télésurveillance des deux réseaux d'alimentation. Le budget d'investissement 2023 avec les travaux non terminés de 2022 s'élève à 359 873€.

Les projets d'investissement de 2023, font partie du programme prévisionnel 2020-2026 – Tableau de marche en matière d'investissement du Conseil Municipal. Le budget primitif de l'investissement 2023, avec les travaux non terminés de 2022 s'élève à 577 127€.

Le Conseil Municipal de Marcenat a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition Taxe Foncière du Bati pour 2023, principalement parce-que les bases de calcul ont été nettement augmentées par la Loi de finances 2022. Ainsi à Marcenat, nous maintenons les mêmes taux depuis 2014, ce qui nous permet avec les aides de l'Etat et les revenus locatifs de faire face aux dépenses envisagées.

## Une offre de service pour l'habitat ancien

Hautes Terres Communauté a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) sur notre territoire, en partenariat avec plusieurs acteurs dont la Commune de Marcenat, l'Etat, SACICAP Procivis Sud Massif Central et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) –

Ce dispositif est une offre de service permettant de favoriser le développement du territoire par la requalification de l'habitat ancien. Il propose une ingénierie et des aides financières à des particuliers bénéficiaires qui souhaiteraient engager des travaux sur leur logement.

Différents types de travaux sont éligibles qui visent à réhabiliter des logements en situation de dégradation importante comme des travaux de ravalement de façade –

Renseignements sur le site internet : [www.hautesterres.fr](http://www.hautesterres.fr)

## Station d'épuration : comment ça marche

Philippe LEBERICHEL, maire de Monlompize, qui a le projet d'établir sur sa commune une station d'épuration, est venu à Marcenat pour s'informer sur le fonctionnement de nos installations. Cette visite est l'occasion de faire un peu de pédagogie sur le traitement des eaux usées. Patrick PEUVERGNE qui gère avec son équipe ces installations depuis leur mise en service en 2015, nous décrit les différentes étapes du processus d'assainissement.



P. LEBERICHEL écoute les explications de C. PONCHET sur l'épuration de l'eau

L'assainissement a pour fonction de collecter les eaux usées, puis de les débarrasser des pollutions dont elles sont chargées avant de rejeter l'eau ainsi traitée dans le milieu naturel.

La filtration des eaux usées est faite par des micro-organismes naturels. Aucun produit chimique n'est employé et ce système ne consomme pas d'électricité (excepté la pompe de relevage pour le quartier d'Aubijou).

Les eaux usées sont collectées par les regards et acheminées jusqu'à la station d'épuration. A ce niveau, elle passe par une série de grilles sur plusieurs niveaux qui filtrent les déchets les plus volumineux (photo n°1). L'affluent est ensuite dirigé vers des chasses d'eaux mécaniques (photo n°2) qui répartissent uniformément l'eau sur des casiers de terre plantés de roseaux (photo N°3). Une fois, cette première filtration faite, l'eau est distribuée sur un deuxième étage de casiers. Le rejet de l'eau récupérée passe par un dernier bassin. Il est ensuite canalisé vers le ruisseau par un fossé paillé.



# LA VIE DE LA COMMUNE

## Opération pilote : DYNAMIQUE DES PETITS CENTRES-BOURGS

Le Conseil Municipal a répondu favorablement à l'expérimentation proposée par Monsieur le Préfet du Cantal : pour développer une opération pilote concernant la dynamique des Centres Bourgs.

Cette opération doit également servir de modèle pour d'autres communes.

Il s'agit de trouver des méthodes, des outils pour fédérer tous les acteurs concernés par la



dynamisation et la vitalité des Centres-Bourgs. Pour Marcenat, l'objectif est d'inclure dans cette étude non seulement le périmètre du Centre bourg mais surtout celui de ses hameaux. Tout cela vise au maintien de leur vitalité et au renforcement de leur attractivité : bâti, commerces, artisanat, services, logement, mobilité amélioration du cadre de vie... La réalisation de cet objectif doit prendre en compte les politiques publiques prioritaires telles que la protection des espaces naturels et des ressources, l'adaptation au changement climatique entre autres.

Ce programme a démarré en 2022 et doit se poursuivre jusqu'en 2024.

Vous êtes tous concernés et vous pouvez être sollicités pour recueillir vos avis et vos idées.

## Une nouvelle arrivée à l'agence postale communale



Depuis janvier 2023, Victoria BOEHM a remplacé Anne COURSOLLE à l'agence de Marcenat. Titulaire d'un bac de comptabilité et d'un BTS de gestion d'entreprise, elle assure les différents services postaux. Grâce à son expérience au sein de différentes associations sportives, elle est le relais des associations de Marcenat auxquelles elle apporte son aide à la préparation de leur dossier de demande de subventions. Elle apprécie beaucoup son travail à Marcenat qui lui permet d'allier vie familiale et vie professionnelle au contact du public.

## Une vocation pour l'enseignement aux jeunes enfants

Nolwenn DELUGRÉ, diplômée d'une licence de psychologie et titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'animateur (BAFA) est, depuis septembre 2021, Agent Territorial Spécialisé de l'école maternelle de Marcenat (ATSEM).

Depuis l'âge de 16 ans, et pendant ses études universitaires, Nolwenn a acquis une grande expérience du travail avec les enfants en faisant son apprentissage à l'école Jacques PREV-  
VERT de Romagnat, près de Clermont. Cette formation s'est doublée d'une expérience d'animatrice de centre de loisirs pendant les vacances scolaires.

A l'école de Marcenat, la tâche de Nolwenn est d'accompagner les enfants en maternelle tout au long de la journée, de l'arrivée à la sortie de l'école. Elle suit leur apprentissage à la vie scolaire, l'écriture, les mathématiques et les arts plastiques.

Elle accueille, à partir de 7h30, les enfants que les parents déposent à l'école pour démarrer leur journée de travail. Nolwenn assure aussi la garderie du soir entre 16h30 et 17h30. Mais ce n'est pas une simple garderie ! Les lundis et jeudis soirs sont réservés à l'étude, Nolwenn surveille les devoirs. Les mardis et vendredis soirs, Nolwenn organise des jeux pédagogiques.

Ce sont de grosses journées pour les enfants, qui arrivent souvent très tôt le matin. Maintenir leur attention et leur donner en même temps des espaces de détente : voici les règles de base d'une bonne pédagogie appliquées par l'école de Marcenat et sa garderie.

## Communiqué de presse de l'APE :

### Le voyage scolaire sur le Canal du Midi: un grand merci à tous

Les enfants de l'école de Marcenat sont rentrés émerveillés de leur voyage en péniche sur le Canal du Midi.

Ils ont souhaité vous faire partager quelques photos que vous trouverez sur le site de l'école.

L'Association des parents d'élèves remercie tous ceux qui ont permis la réalisation de ce projet formidable : la mairie qui a subventionné le voyage, l'équipe enseignante qui s'est mobilisée pour organiser et encadrer ce séjour ainsi que les bénévoles présentes sur la péniche.

Nous souhaitons remercier les parents d'élèves, qui grâce à leur dynamisme réalisent des actions afin de collecter des fonds nécessaires au voyage.

Nous avons à cœur de remercier les habitants de notre village et des environs qui soutiennent chaque année avec la municipalité l'école afin que nos enfants puissent faire des sorties scolaires aussi enrichissantes.

## Pédagogie et bonne humeur : la recette du succès

Ce voyage auquel était associée l'école de Condat, comptait 22 élèves. A partir de Béziers, sur 70 km, à bord d'une péniche, ce voyage avait le triple objectif : montrer aux enfants la conception et l'intérêt d'un ouvrage de transport fluvial de marchandises construit au XVII<sup>ème</sup> siècle par Pierre Paul RIQUET ; leur faire découvrir le fonctionnement des écluses dont les très spectaculaires écluses de Béziers et leur apprendre in situ quelques leçons de géographie.



Gros programme, toutefois dans la joie et la bonne humeur et ...  
le soleil était au rendez-vous !

# VIE AGRICOLE

## L'expérimentation Marcinelle poursuit ses travaux

Au sein de la ferme expérimentale INRAE de Marcenat, l'expérimentation « Marcinelle » se développe. Cette expérimentation a débuté en 2020, son ambition est de tester des solutions durables pour l'élevage laitier de demain dans le Massif Central.

Marcinelle, c'est 62 hectares de prairies permanentes, 28 vaches laitières et leur suite, un élevage 100% herbager, zéro intrant et le respect du bien-être animal.



*Une petite femelle de race montbéliarde est déjà cocoonée par sa maman.*

### Points d'actualité

Sur les 24 vaches de Marcinelle, 8 ont été tariées mi-novembre et les autres courant janvier, ce qui a permis de « fermer » la salle de traite jusqu'au 20 mars, jour du premier vêlage de notre 4<sup>ème</sup> campagne de lactation.

Les velles nées au printemps 2022 ont eu cet hiver une croissance moindre que les autres années, peut-être à cause des foins de qualité médiocre récoltés l'été dernier.

Les rats taupiers présents depuis 2 ans sur les parcelles de Marcinelle semblent avoir quitté les lieux. Espérons ne pas les revoir de sitôt !

La nouvelle campagne des vêlages 2023 a commencé ! Depuis le 20 mars, nous avons eu 4 nouvelles naissances dont trois veaux mâles, un de race Montbéliarde et deux autres croisés Holstein/Montbéliard. Désormais, les vaches passeront deux fois par jour en salle de traite mais resteront une grande partie de la journée avec leur veau.

## Réunions du Comité Technique de Marcinelle :

Le Comité Technique (CT) de Marcinelle, composé de scientifiques, de techniciens, d'éleveurs, de professionnels de l'élevage et de citoyens, s'est réuni à deux reprises depuis octobre dernier. Il a ainsi fait le bilan des résultats de la ferme, et pris les décisions opérationnelles pour l'expérimentation.

Ainsi, le 16 novembre 2022, des projets proposés par les citoyens ont été discutés. Certains vont être mis en œuvre à Marcinelle, comme l'implantation de céréales à paille pour favoriser l'autonomie du système. A la question "Faut-il maintenir l'insémination artificielle à Marcinelle ?" Le CT a décidé pour l'instant de maintenir cette pratique. La question du devenir des parcelles dégradées par les campagnols a enfin été abordée.

## Le 15 mars 2023, 4 questions étaient à l'ordre du jour :

"Passe-t-on en double traite en début de lactation ?" Réponse : oui, en surveillant la croissance des velles; "Combien de veaux mâles élève-t-on cette année ?" 6 veaux ; "Faut-il continuer à utiliser le séchage en grange au fioul?" Seulement si nécessaire; "Choisit-on d'implanter des céréales à Marcinelle ?" Oui, du triticales sur 3-4 ha pour viser l'autonomie en paille.

## Rénovation des prairies : la mise en commun des connaissances

### Vous êtes éleveur et vous cherchez des solutions pour rénover vos prairies dégradées ?

Tester la fauche tardive et son effet « sursemis naturel » dans une de vos parcelles vous tente ? Nous aussi !

Le Réseau d'Initiatives du projet Coccinelle, en lien avec le projet AP3C « Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique » porté par le SIDAM, cherche à tester l'efficacité des pistes de rénovation de prairies dégradées dans des fermes à partir de 2023.

Notre hypothèse : la fauche tardive favorise la reprise du couvert et la rénovation des prairies car elle permet aux graminées d'enrichir la banque de graines du sol, et ainsi de faciliter la régénération naturelle.

Les surfaces éligibles : une zone de 10 m x 10 m minimum, localisée soit sur une parcelle fauchée, soit sur une parcelle de fauche/pâture. La zone devra être mise en défens entre le début de la saison (~800 degrés jours) et la récolte tardive à ~1400 degrés jours, pendant deux années de suite.

Nous proposons l'accompagnement et le suivi (mesures de quantité et de qualité des fourrages récoltés, analyses de sol) d'une dizaine de parcelles des éleveurs du collectif Coccinelle, pour ceux qui sont intéressés par cette expérimentation.

Une belle opportunité pour produire des connaissances ensemble et croiser les savoirs !

Contact : [anna.schot@inrae.fr](mailto:anna.schot@inrae.fr)

## PATRIMOINE :

### La restauration des retables demandera la mobilisation de tous.

L'étude sur les trois retables de l'Eglise Saint-Blaise a été présentée aux membres du Conseil municipal de Marcenat le 20 mars. Ce travail conséquent de 200 pages détaille l'état des trois retables, pose le principe de leur sauvegarde et décrit la méthode à employer.

Le diagnostic est posé : les travaux de restauration doivent être menés en urgence. La dépose des trois retables est recommandée afin de consolider leur structure et procéder minutieusement à leur dépoussiérage, à leur repeint et au recollement des statues désolidarisées au fur et à mesure des ans. Il est également fortement conseillé d'isoler le sol sous le retable de la Vierge, de revoir aussi l'enduit des murs intérieurs de l'Eglise.

L'addition sera lourde et demandera la mobilisation de tous pour arrêter le plan de financement.

Le cahier des charges sera défini d'ici l'automne et l'appel d'offre pourra ainsi démarrer pour sélectionner l'atelier le plus à même de procéder à la restauration des retables. La sélection une fois instruite par la DRAC et la municipalité, les demandes de subventions seront déposées auprès de L'Etat, de la Région et du Département. On attend leurs réponses pour début 2024 : on espère une aide de 80 %. Pour les 20% qui restent, ils sont à la charge de la commune. L'Association du patrimoine de Marcenat participera en recourant avec la Fondation du Patrimoine au mécénat et en faisant appel aux souscriptions des particuliers.

La qualité et la richesse de ces retables sont parmi les plus remarquables du Cantal. L'Eglise de Marcenat qui a traversé plusieurs remaniements architecturaux depuis le XIIème siècle porte ainsi les traces de la richesse du village à travers les ans. Ce patrimoine témoigne de ces périodes d'opulence. A nous de le sauvegarder !

L'association du Patrimoine de Marcenat s'investit dans cette démarche et engage de multiples actions pour encourager les souscriptions et développer une communication appropriée sur plusieurs années.

# L'AGENDA DE L'ÉTÉ

A noter dès à présent : la Fête du Cézallier qui se tiendra à BRION sur la commune de COMPAINS, le 18 juin.

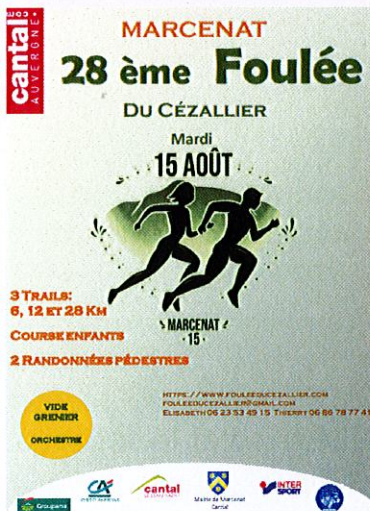
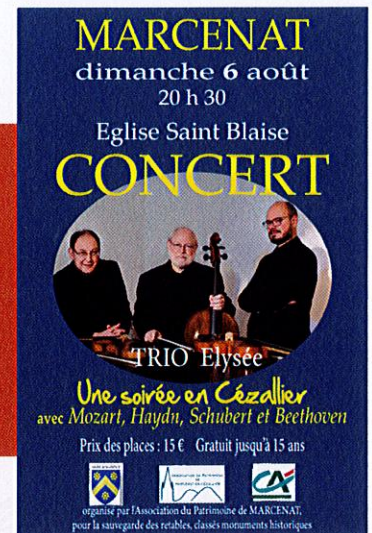
Le 1er juillet, le programme des festivités de l'été démarre très fort avec le Concert de WAZOO, organisé par le Comité des fêtes. En 2021, plus de 700 personnes sont venues les applaudir et reprendre en chœur leurs refrains, et ça malgré la pluie : espérons que cette année, nous aurons du beau temps !

Le rendez-vous avec « les bruits de la fête » de l'Association Collectif 100 de Timothée QUOST est pris pour le 7/8/9 juillet.

Le 13 Juillet, Bal des pompiers.

Le 14/15/16 juillet, Fête de Marcenat (manèges et feu d'artifice dans la soirée du 14 juillet). Pour les enfants, une kermesse sera organisée par Maltravers Pétillant, le 15 juillet.

Le 6 août est consacré à la journée du patrimoine de Marcenat : les traditionnels piqueniques et ventes de pains (cuits au four du Sallant) se tiendront place de l'Eglise. Comme l'an dernier, un concert de musique classique aura lieu dans l'Eglise au bénéfice de la restauration des retables. Cette année, Le Trio Elysées, trio à cordes, se produira à partir de 20h30 et interprétera des œuvres de Mozart, Haydn, Schubert ...et Beethoven.



Le 15 août, un emploi du temps chargé :

pour la 28<sup>ème</sup> édition de la foulée du Cézallier, trois trails sont inscrits au programme, 6, 12 et 18 km pour les adultes et une course pour les enfants.

Pour les marcheurs, March'Nat organise deux randonnées, 12 et 18 km.

L'association du patrimoine prévoit un vide grenier dans les rues de Marcenat et un vide maison au 12 place de Castellane.

Les Aînés ruraux du Cézallier ont le projet de monter une tombola en juillet.

Le 17 août, le rendez-vous littéraire annuel de Marcenat « le Petit salon du livre entre amis » se tiendra dans la salle du conseil de la mairie.

Le 9 septembre, le Comité des fêtes organise un concours de pétanque et March'Nat, une randonnée et un repas dans la soirée.

## A noter dans les agendas à l'automne,

Le 17 septembre, le Bal des hirondelles de Familles rurales ;

Le 10 novembre, le concours de belote, et le 11 novembre, le bal musette, organisés par le Comité des fêtes ;

Le 2 décembre, March'Nat comme chaque année se mobilise pour le téléthon.

CONTACTEZ  
NOUS :

📍 3 place de la Mairie,  
15190 Marcenat  
☎ 04 71 78 82 53

✉ marcenat.mairie@wanadoo.fr 🌐 www.marcenat15.fr

Ont participé à ce numéro : Aurélie GUERIN-FOURNIER, Anna SCHOT, Anne COURSOLLE, Colette PONCHET-PASSEMARD, Philippe SARANT, Anne MONTEIL, Patrick PEUVERGNE, Stéphanie JACQUART.